

Compte-rendu du comité technique spécialisé de la DGAL du 19 février 2020

FO Agriculture était représentée par Patrice CHASSET et Laurence RUDLOFF

Examen du compte-rendu du CTS DGAL du 16 décembre 2019

Ce compte-rendu est validé.

Plan stratégique de la DGAL

Le bilan du précédent plan a été dressé. 33 actions avaient été définies et regroupées en 3 axes que sont la définition des politiques publiques, la surveillance et la gestion des risques, l'organisation interne à la DGAL. 17 actions ont pu être clôturées, 12 n'ont pas été achevées et 4 n'ont pas ou peu progressé.

Plusieurs problèmes ont été relevés :

- le renouvellement de 21 des 31 pilotes en cours de plan ;
- le contexte des crises sanitaires, de la loi EGALIM et du BREXIT ;
- la difficulté organisationnelle pour certains sujets transversaux ;
- la gestion prévisionnelle des emplois et carrières ;
- la communication et l'image de la DGAL ;
- les conditions de travail et les compétences.

Le prochain plan 2020-2023 se doit d'être plus sélectif et de donner plus de temps aux pilotes.

FO demande de garantir aux pilotes qu'ils disposeront effectivement de temps dédié à cette tâche.

Le prochain plan est construit à l'issue de 3 phases :

- en janvier 2020 l'impulsion avec un séminaire dédié ;
- de février à avril 2020 la co-construction avec la conception d'un questionnaire adressé aux agents et validé par les OS et la mise en place de groupes animés par des pilotes de la DGAL avec l'appui du cabinet PWC ;
- de mai à juin 2020 la finalisation des propositions des pilotes en groupe restreint.

FO souligne l'importance de la phase finale et demande qui interviendra à ce stade.

Le directeur précise qu'une hiérarchisation des actions sera effectuée par la chaîne de commandement.

RIE

À compter du 30 juin 2020, 3 à 4 ans de travaux seront effectués au sein et en extérieur des bâtiments de la mutualité française. Le RIE confié au groupe Elior sera fermé et également concerné par des travaux. Le parking à voiture ainsi que celui dédié aux vélos ne seront pas affectés par les travaux. La DGAL a demandé que soient évaluées les nuisances sonores. Un retour est donc attendu.

Pour pallier à l'absence de RIE sur place, les chèques restaurant ne sont pas envisagés. Le BASS a pris attache avec 5 structures de restauration collective :

- le restaurant de l'institut Pasteur ;
- SODEXO de la place des Martyrs près de Montparnasse ;
- les restaurant de la Poste de la rue des Favorites ;
- le RIE de la Poste de la rue François BONVIN
- le restaurant de Orange de la rue Paul BARRUEL.

FO indique que certaines propositions demandent un déplacement important et qu'il convient d'être vigilant pour les personnes à mobilité réduite ou qui se déplacent difficilement.

Le DGAL assure qu'il sera tenu compte de cet aspect.

Le directeur précise par ailleurs qu'une solution alternative à la localisation des agents du site de Vaugirard est étudiée par le SG, le bail actuel se terminant en 2024.

DIVERS

Questions posées par FO

Sur l'absence du chef de MAG de la DGAL

Le chef de MAG actuel est absent et ne réintégrera pas la DGAL. Le chef de la MAG du SG assure la transition.

En attendant les conclusions d'une mission confiée au CGAAER en 2019, une phase expérimentale est dès lors envisagée, consistant en la fusion des MAG du SG avec celle de la DGAL. Le chef de MAG du SG/DGAL restera positionné à Varenne, et un chef de MAG adjoint sera recruté et positionné de façon permanente à la DGAL.

FO s'enquiert du rôle important joué par le chef du MAG en matière de relations humaines au sein de la DGAL.

Le DGAL répond que le poste d'adjoint au chef de MAG assurera pleinement le rôle attendu d'un gestionnaire de proximité.

Sur le retard pris sur le plan d'action des RPS

Le directeur indique que les travaux vont effectivement reprendre une fois le chef de MAG adjoint recruté.

FO demande que les aspects RPS soient pris en compte à la fois dans le futur plan stratégique et dans la réorganisation attendue de la DGAL.

FO soumet de nouveau l'idée que quelques bureaux pilotes, au sein de la DGAL, se proposent pour intégrer les aspects RPS dans leur mode d'organisation afin que le plan

d'action RPS de la DGAL soit plus opérationnel que dans les autres directions.

Sur la notification de la modulation des primes de 2019 et sur la mise en place du RIFSEEP pour les techniciens et les IAE

Le directeur indique que la notification des primes de 2019 aura lieu en mars/avril 2020 et la notification du groupe RIFSEEP, pour les nouveaux entrants à ce système de primes, sera effectif en mai/juin 2020.

Sur les actions en matière de transition écologique au sein du site de Vaugirard

Le DGAL évoque la proposition à l'étude d'un pool de vélos électriques du MAA dédié à chacune des directions. Quant aux bornes de recharge sur place, pour les voitures électriques et les vélos électriques, il assure que cette demande sera transmise au SG.

Sur le bilan du télétravail ponctuel lors des grèves de décembre 2019 et janvier 2020

40 agents ont pu en bénéficier, dont certains ont demandé à pérenniser un temps de télétravail suite à cette expérience fortuite.

Sur la prochaine journée de convivialité

La direction et la MAG souhaitent qu'elle soit organisée en juin prochain.

Vos représentants **FO Agriculture**



Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

